

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT BALLO CLIMATISATION GENERALE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
ANOUMANBO, Lot 2597 B, Ilot 243

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT BALLO  
CLIMATISATION GENERALE »

Objet : Climatisation générale, service lavage, mécanique générale, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
ANOUMANBO, Lot 2597 B, Ilot 243

Dirigeant(s) M BALLO DAOUDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11946 du 02/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77628/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

